

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 27 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de mars à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

**Sont présents** : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Elisabeth CAUSSIDERY, Messieurs Emmanuel FRANCHINI, Philippe CHAPUIS, Jean-François PERROT, Vincent LAITHIER, Joël VIONNET, Jean-Sébastien GRESARD, Loïc BARTHET, Julien LAURENT.

**Absente Excusée** : Madame Jennifer BENAYAD.

Procuration de Mme Jennifer BENAYAD à Mme Brigitte PRÊTRE.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean-Sébastien GRESARD.

## **1/ Approbation du Compte-Rendu du 27 Février 2023**

Le Procès-verbal du 27 Février 2023 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

## **2/ Tableau Subventions Associations 2023**

Madame PRÊTRE Brigitte nous expose les associations locales sur les lesquelles nous attribuons des subventions, nous avons provisionné 3 140 € au budget 2023, par 11 voix pour.

Nous avons eu trois nouvelles demandes :

- Olympic Mont d'Or
- Maison des Familles, Hôpital Minjoz
- Association les Amis de l'Abbaye du Mont Sainte Marie et de Saint Théodule

Après discussions, pour l'Olympic Mont d'Or nous avons décidé de ne pas donner de subvention en 2023 car on donne déjà depuis cette année une participation financière aux enfants pour une activité sportive et culturelle. En revanche, pour la Maison des Familles et l'Association les Amis de l'Abbaye, nous participons à ces demandes.

## **3/ Vote des Taxes / Etat 1259**

Mme le Maire présente l'état estimatif de notification des taux d'impositions des taxes directes locales pour 2023. L'ensemble du Conseil Municipal propose de reconduire les taux d'impositions 2022 pour l'année 2023.

A savoir la taxe d'habitation des logements secondaires se rajoute aux 3 taxes directes locales qui sont :

- Taxe Foncière Bâtie (TFB) = 23.31 %
- Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB) = 7.66 %
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) = 13.38 %
- Taxe d'Habitation (TH) = 10.12 %

Le montant total du produit attendu pour l'ensemble des taxes est de 218 574 €.

Les ressources fiscales prévisionnelles pour 2023 sont de 216 423 €.

Par vote à main levée, à l'unanimité des présents le Conseil Municipal accepte cette proposition.

#### **4/ Approbation des Comptes de Gestion 2022 et vote des Comptes Administratif 2022**

Mme le Maire présente et explique les comptes de Gestion et Administratif 2022 pour les 5 budgets (Cimetière, Lotissement, Bois, Eau, Communal) qui s'établissent ainsi :

<b><u>Cimetière 2022</u></b>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	28 720.00 €	28 211.67 €	Report 2021 : 28 720.00 € - 508.33 € Part affectée à l'investissement : 0.00 € 28 211.67 €
Investissement	25 670.00 €	28 720.00 €	Report 2021 : - 28 720.00 € 3 050.00 € Part affectée à l'investissement : 0.00 € - 25 670.00 €
<b><u>Lotissement 2022</u></b>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	74 556.25 €	74 556.25 €	Report 2021 : 0.00 € 0.00 € Part affectée à l'investissement : 0.00 € 0.00 €
Investissement	74 556.25 €	650 000.00 €	Report 2021 : 0.00 € 575 443.75 € Part affectée à l'investissement : 0.00 € 575 443.75 €
<b><u>Bois 2022</u></b>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	27 802.41 €	94 427.67 €	Report 2021 : 582 143.34 € 66 625.26 € Part affectée à l'investissement : 0.00 € 648 768.60 €
Investissement	2 106.00 €	0.00 €	Report 2021 : 0.00 € - 2 106.00 € Part affectée à l'investissement : 0.00 € - 2 106.00 €
<b><u>Eau 2022</u></b>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	47 183.22 €	73 396.68 €	Report 2021 : 20 273.51 € 26 213.46 € Part affectée à l'investissement : 20 273.51 € 26 213.46 €
Investissement	42 181.44 €	169 887.62 €	Report 2021 : - 103 700.12 € 127 706.18 € Part affectée à l'investissement : 0.00 € 24 006.06 €

Pour le budget eau, il faut savoir qu'il y a eu un emprunt réalisé début d'année 2022 d'une valeur de 120 000 €.

<b>Com 2022</b>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	263 265.27 €	347 065.34 €	Report 2021 : 515 999.53 € 83 800.07 € Part affectée à l'investissement : 190 533.72 € 409 265.88 €
Investissement	305 159.91 €	351 650.80 €	Report 2021 : - 78 533.72 € 46 490.89 € Part affectée à l'investissement : 0.00 € - 32 042.83 €

Le Conseil Municipal par vote à main levée, à l'unanimité des présents, par 9 voix pour, approuve les Comptes de Gestion 2022 pour les 5 budgets (Cimetière, Lotissement, Bois, Eau, Communal).

Hors de la présence de Madame le Maire, Mr Joël VIONNET demande s'il y a des questions sur les Comptes Administratif 2022 pour les 5 budgets (Cimetière, Lotissement, Bois, Eau, Communal).

Aucunes remarques des conseillers sur les CA 2022 Cimetière, Lotissement, Bois, Eau, Communal.

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, à l'unanimité des présents, par 9 voix pour, vote les Comptes Administratif 2022 pour les 5 budgets (Cimetière, Lotissement, Bois, Eau, Communal).

### **5/ Affectation des résultats des Comptes Administratif 2022**

Au regard des Résultats des Comptes de Gestion 2022 et des Comptes Administratif 2022, le Conseil Municipal vote, à main levée, à l'unanimité des présents, par 11 voix pour, les reports des Résultats 2022 des Budgets respectifs et/ou leurs affectations aux Budgets Primitifs 2023 ainsi qu'il en est fait lecture :

#### Budget Cimetière :

Déficit d'Investissement 001 :	25 670.00 €
Excédent de Fonctionnement 002 :	28 211.67 €

#### Budget Lotissement :

Recettes d'Investissement 001 :	575 443.75 €
---------------------------------	--------------

#### Budget Bois :

Déficit d'Investissement 001 :	2 106.00 €
Excédent de Fonctionnement 002 :	646 662.60 €
Recettes d'Investissement 1068 :	2 106.00 €

#### Budget Eau :

Excédent d'Investissement 001 :	24 006.06 €
Excédent de Fonctionnement 002 :	26 213.46 €

#### Budget Communal :

Déficit d'Investissement 001 :	32 042.83 €
Excédent de Fonctionnement 002 :	409 265.88 €

#### Compte tenu des Restes à Réaliser :

Dépenses d'Investissement 001 :	32 042.83 €
Recettes d'Investissement 1068 :	132 042.83 €
Recettes de Fonctionnement 002 :	277 223.05 €

## 6/ Vote des 5 Budgets Primitif 2023

Présentation des 5 Budgets Primitif 2023 respectifs :

<b><u>Cimetière 2023</u></b>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Equilibre Investissement : 25 670.00 € Autres Dépenses : 25 671.00 €	Report 2022 : 28 211.67 € Autres Recettes : 25 671.00 €
Investissement	Report 2022 : 25 670.00 € Autres Recettes : 25 670.00 €	Equilibre Fonctionnement : 25 670.00 € Autres Dépenses : 25 670.00 €

<b><u>Lotissement 2023</u></b>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Equilibre Investissement : 922 556.25 € Autres Dépenses : 934 556.30 €	2 029 301.25 €
Investissement	1 922 556.25 €	Equilibre Fonctionnement : 922 556.25 € Autres Dépenses : 1 000 000.00 €

<b><u>Bois 2023</u></b>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Equilibre Investissement : 4 000.00 € Autres Dépenses : 32 711.00 €	Report 2022 : 646 662.60 € Autres Recettes : 60 810.00 €
Investissement	4 000.00 € dont Report d'Investissement 2 106.00 €	Equilibre Fonctionnement : 4 000.00 € Excédent Fonctionnement 2 106.00 €

<b><u>Eau 2023</u></b>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	54 301.79 €	Report 2022 : 26 213.46 € Autres Recettes : 39 292.75 €
Investissement	190 437.06	Report 2022 : 24 006.06 € Autres Dépenses : 166 431.00 €

<b><u>Communal 2023</u></b>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Equilibre Investissement : 96 767.00 € Autres Dépenses : 270 813.00 €	Report 2022 : 277 223.05 € Autres Recettes : 317 497.00 €
Investissement	Report 2022 : 32 042.83 € Autres Recettes : 262 600.00 €	Equilibre Fonctionnement : 96 767.00 € Autres Dépenses : 197 875.83 €

Après lecture des 5 Budgets Primitif 2023, le Conseil Municipal, à main levée, à l'unanimité des présents, par 11 voix pour, vote les 5 Budgets Primitif 2023.

## 7/ Questions diverses

- Cette année le fleurissement du village va se faire autrement, en prévision d'un éventuel manque d'eau et de forte température. Une partie des jardinières de la commune laissent place à la plantation de vivaces en pleine terre moins gourmandes en eau. Ce choix est

conseillé par l'équipe de bénévoles (équipe du verger partager) que nous remercions pour l'ensemble du projet et par avance, de tout le travail qu'il va falloir réaliser.

- Pour information, la RN57 sera couper 12 jours de temps pendant la deuxième quinzaine du mois de juillet. Réfection du pont de la Morte à la Cluse et Mijoux de ce fait, la déviation va passer sur notre commune par la RD9. Mme le Maire s'est rapproché des services Dir-Est, DDT et Sous-Préfecture pour trouver une solution afin que nous puissions sortir de notre village.
- Lors du dernier Conseil Communautaire de la CCLMHD des intervenants du Département Mr ALPY et Mme LOIZON étaient présents pour deux sujets : espace naturel sensible (ENS) et le Master Plan pour la station de Métabief.
- Le responsable de notre commune au sein de la commission assainissement de la CCLMHD nous fait savoir d'une augmentation d'1 millions 500 mille € pour les frais de construction du nouveau bâtiment de la station d'épuration aux Longevilles Mont d'Or. Pour rappel, l'investissement initial était de 12 millions d'€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.